

N.-D du CHENE

CROUY-sur-OURCQ (Set 17)

1

Une Vierge forestière.

Au lieu-dit N.-D du Chêne on venait jadis fleurer, illuminer et couvrir d'offrandes un chêne sacré. On raconte qu'au XVII^e s. des bûcherons, en abattant un autre chêne, découvrirent dans le tronc une statue de la Vierge sculptée sur l'arbre même. On commença par la protéger d'un auvent, puis une petite chapelle fut bâtie et un pèlerinage institué (le 8 sept.) qui a encore beaucoup de succès, bien que la chapelle actuelle ait été reconstruite plus loin sur une source sacralisée. Cette statue fut plus tard transportée dans l'église.

Puis de la chapelle à travers une "frotte des Fées".

Guide de la France Mystérieuse

Ed. Tchou, 1964

CROUY-SUR-OURCQ (ST CYR, STE JULITTE, NATIVITÉ) (M)

A l'église : Reliques des Stes Aulde, Clotilde, Héléne.

FETE CORPORATIVE : (Archers), 20 Janvier ST SERASTIEN
de 1812 à 1900.

FETE CORPORATIVE : (Musiciens) 22 Novembre STE CECILE
Jadis, avec Messe en fanfare (11).

CULTE PARTICULIER : 15 Août N.-D. DE RAROY
Appelée aussi : N.-D. de l'Assomption, du nom du monastère qui s'élevait jadis au hameau de Raroy et où l'on vénérât une statue de la Vierge tout particulièrement (12).

PELERINAGE : 8 Septembre N.-D. DU CHENE
II. Au lieu-dit « N.-D. du Chêne », existait dans les temps anciens, un de ces arbres auxquels, jusqu'au temps de Charlemagne (suivant ses Capitulaires), un reste de superstition païenne venait encore offrir des luminaires et apporter des offrandes. A côté se trouve la « grotte des Fées » (13). La légende locale nous apprend que vers 1600 ou 1639, des bûcherons abattant des vieux chênes, en trouvèrent un dont l'écorce se brisa, laissant apparaître une statuette de Vierge assise sculptée à même l'arbre et tenant encore au tronc. On jugea cette trouvaille miraculeuse, on accourut, un culte naquit et se propagea si vite qu'on dut édifier une hutte pour protéger l'arbre et sa sculpture (14). C'est l'origine du pèlerinage. Vers 1682, une chapelle en maçonnerie renferma l'arbre et la statuette (15). Pèlerins et aumônes se multipliaient; un couvent du tiers-ordre s'y établit en 1722. La chapelle, rasée en 1793, puis rebâtie un peu plus loin sur la source même (1866, 1874, 1895), au bord du chemin de Crouy à l'Ourcq, reçoit toujours les pèlerins le Dimanche le plus près du 8 septembre (16). Ils viennent par centaines de Lizy, May-en-Multien, Ocquerre, Coulombs, Vaux, Montigny l'Allier, Mareuil-sur-Ourcq, etc... (17). On attribue à N.-D. du Chêne, le fait que la population a été délivrée sans dégât de l'occupation ennemie en 1945.

III. Lieu-dit de ce nom. CHAPELLE : N.-D. DU CHÊNE. FONTAINE : N.-D. DU CHÊNE.

IV. Statuette trouvée dans le chêne (haut. : 0 m. 32) paraît être du XIV^e s. (elle est chez un particulier). (C'est un berger au cœur pur qui l'a trouvée, dit une légende locale et un cantique). Présentement, on vénère deux autres statues : 1° celle de l'église (Vierge debout), ancienne (XIV^e s.) qu'on dit détachée également d'un chêne (18); 2° une Statue qui orne la chapelle. En tout trois images. Le tronc qui figura dans l'ancienne chapelle, fut scié et brûlé à la Révolution. On implore N.-D. du Chêne pour toutes les maladies. Fontaine : on y puisait de l'eau pour les malades (15).

V. La chapelle est visitée toute l'année, mais le pèlerinage a lieu à la Nativité et souvent sous présidence épiscopale. A la fin du dernier siècle, une procession immense se déroulait de l'église de Crouy à une grotte (des Fées) en plein bois, où se trouve la fontaine miraculeuse (15), l'après-midi. Le matin : grand-messe en musique avec exposition de la Statue dans le chœur, présence des archers. (En 1892, trois chênes entiers s'élevaient sous les voûtes et formaient un dais au-dessus de la statue) (19). Après vêpres, la statue descendue de son trône étincelant et fleuri, était portée par les jeunes filles de Crouy pour la procession précitée (20). Depuis 1895, la procession eut lieu dans une propriété privée, puis, à partir de 1939, dans les rues de Crouy, comme jadis. Bénédiction des malades au retour.

VI. De nombreux ex-votos (fleurs, médaillons, chapelets) à la chapelle.

VII. Avant 1789, Crouy avait dix auberges à l'usage des pèlerins, encore étaient-elles souvent pleines. En ce cas, les gens couchaient dans les granges (18).

VIII. Cantiques : 1° à N.-D. du Chêne : « Un jeune enfant dans la vallée — Berger au cœur pur et pieux » (9 couplets). — 2° Cantique briard à N.-D. de Lourdes (chanté aussi).

IX. Images, médailles, etc...

FETE PATRONALE : Dim. suivant 16 Juin (ST CYR)

FOIRES : les 21 Septembre (ST MATHIEU), 11 Juin (ST BARNABÉ).

Chapitre

CROUY-SUR-OURCQ

... ornée de deux toiles : l'une représente la découverte de Notre-Dame-du-Chêne en 1639, l'autre la translation de la même en 1792.

Une « Adoration des mages » est de 1671. Un tableau XVI^e siècle peint sur bois, mais restauré, a été classé en 1906 ; il représente Joseph et Pharaon et les sept années d'abondance. Un autre tableau, peint également sur bois, nous montre, avec les attributs de la Passion, un Christ mort porté par les anges à son Père Eternel. Le religieux de Cerfroid, qui en a fait don à l'église, a sa silhouette sculptée au bas.

A signaler quatre châsses dont les deux plus grandes de style Louis XV proviennent de la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne ; un baptistère à godrons du XVII^e siècle ; une grille en fer forgé et plusieurs pierres tombales des avant-derniers siècles.

En 1792, le dernier duc de Gesvres avait voulu préserver de la profanation les reliques des ducs ses ancêtres, déposées dans les chapelles de Cerfroid et de Notre-Dame-du-Chêne. Il les reprit pour les déposer à l'église de Crouy, après avoir enfermé les « cœurs » sous une double enveloppe de plomb et d'argent sur laquelle il fit mettre une inscription et graver les armes du premier duc de Tresmes, René Potier, lesquelles différaient un peu de celles de son fils et de ses descendants qui étaient écartelé au un d'argent qui est de Luxembourg ; au deux d'azur qui est Bourbon ; au trois de Lorraine-Aumale ; au quatre d'azur à la croix d'argent qui est Savoie, sur le tout de Potier.

L'église de *Tresmes*, donnée par l'évêque de Meaux, en 1135, au chapitre de sa cathédrale, a été reconstruite par Louis Potier dans l'enceinte du château de Tresmes : elle a été rasée en 1800.

Notre-Dame-du-Chêne. — La chapelle moderne de Notre-Dame-du-Chêne, est à côté de l'ancien château du Houssoy, actuellement près de la gare de Crouy. Sa fondation provient de ce fait que des ouvriers découvrirent, vers 1600, dans le cœur d'un chêne une petite statue de la Vierge. A cette nouvelle, un pèlerinage s'ensuivit. On ajouta à la chapelle une nef de deux travées pour les pèlerins (1687), François-Bernard Potier, duc de Tresmes, seigneur de Crouy, la dota en 1772. Puis on donna cette nouvelle construction aux Pères de Picpus, religieux du tiers-ordre de Saint-François, qui bâtirent un couvent, un cloître et une grande église, plaçant dans l'abside circulaire un maître-autel à six colonnes qui encadraient la statuette, enchâssée dans le chêne. Le fronton du rétable s'ornait des armes des ducs de Gesvres dont les entrailles étaient placées dans le caveau de l'ancienne chapelle, près du chœur. Le prieuré disparut à la Révolution et, sur l'emplacement, a été élevée la chapelle moderne actuelle, but encore d'un pèlerinage.

Notre-Dame-de-Raroy. — Ce prieuré fut créée, en 1170, par des Bonshommes ou religieux de l'ordre de Grandmont que venait de fonder en Limousin, Etienne, vicomte de Thiers. Le terrain de Raroy leur fut donné par Simon, vicomte de Meaux. Ils furent remplacés par les Feuillants, au XVII^e siècle. Ceux-ci cédèrent le monastère au comte de Tresmes qui y avait fait inhumér, en 1619, sa femme Charlotte Baillet et, en 1621, son troisième fils, Monsieur de Sceaux. Il le remit aux Prêtres de l'Oratoire, ordre nouveau fondé par le cardinal Pierre de Bérulle (mars 1624). Malebranche, Massillon et Nicolas Amaury aimèrent le séjour de Raroy. Le couvent fut vendu en 1793. Tout n'est plus que ruines et dans ces ruines restaurées, s'est installée une ferme.

EGLIGNY (ST MARTIN, ST FÉLICIEN) (S)

CULTE PARTICULIER : 9 Juin ST FELICIEN

St Félicien, martyr, né à Rome, mort en 287 (au mart. Rom.: Rome).

Reliques, que l'on porta en 1581 à travers les paroisses voisines pour recueillir des fonds, l'église ayant été incendiée (6). Pas de culte actuellement (7).

Sur la paroisse, jadis, Abbaye de Preuilly (Notre-Dame) avec cultes ci-après :

PELERINAGE : 2^e Dim. d'Oct. ST DONAT

St Donat : Son chef, transféré ici par bulle d'Innocent XII (1597), avait été longtemps délaissé quand, en 1707, les moines l'offrirent à la vénération du peuple, du 29 juillet au 9 octobre suivant, exposé au grand autel. Le peuple accourut en foule à l'église pour assister au transfert de la riche châsse, et il prit l'engagement de venir, chaque année, en pèlerinage, le 2^e Dimanche d'Octobre (8).

PELERINAGE : Dernier Dim. d'Août N.-D. DU CHENE

II. (Ou N.-D. de Preuilly). Jadis Abbaye (1115). Au XIII^e s. on construisit une église plus grande en rapport avec les besoins des pèlerins qui venaient à la Vierge de Preuilly (8). *Les moines offraient un frugal repas aux pèlerins* (jusqu'en 1666). En 1687, ils choisirent un gros chêne, à 2 km. du couvent, et le firent creuser

(4) Quesvers, pp. 317 et 181. — (5) Le Briard : 4-12-1891. — (5 b) Delettre, II, 75. — (5 c) L'opinion, 8-7-1949. — (6) Delettre, I, p. 342. — (7) Inf. Abbé Savry, 1945. — (8) Delettre, Montois, I, 383. — (8 b) A. M., 1878, p. 107 et 146.

pour pratiquer une niche à 4 pieds du sol; ils y placèrent la statuette vénérée de la Vierge avec un fort grillage protecteur. Un tronc fixé à l'arbre recevait les offrandes. Ils obtinrent une sentence obligeant les paroisses du Montois à y faire une procession annuelle, ce que les habitants firent avec grande dévotion. Ainsi les moines évitèrent les dégâts causés jadis à l'abbaye par les pèlerins et les marchands (9). En 1793, on décida d'abattre cet « arbre de la superstition », huit hommes s'en chargèrent, malgré l'opposition des gens de Dontilly, et deux, plus hardis, donnèrent les premiers coups de cognée, mais aussitôt, *ils crurent voir sortir du sang des entailles* et, effrayés, ils s'en allèrent (10). Alors que le pèlerinage avait lieu jadis le Lundi de Pâques, on le reprit, après la Révolution, le Dimanche de Quasimodo. On remplaça dans le chêne, en 1804, la statue qu'on avait cachée, ce fut une grande fête, la foule était considérable et revint de 1806 à 1820, date à laquelle la statue, le chêne étant mort, fut donnée à l'église d'Egigny, où elle resta, peu honorée, jusqu'en 1860. M. G. Husson, propriétaire de l'Abbaye, la redemanda, la fit restaurer et la plaça dans un oratoire de l'Abbaye où le pèlerinage reprit, de 1863 à 1890, cette fois le 3^e Dim. de Septembre (N.-D. des Sept Douleurs). Par ailleurs, depuis 1863, un petit monument marquait l'emplacement du vieux chêne, une croix faite avec le bois du vieil arbre, le surmontait; on y mit une statuette de la Vierge et c'est là, qu'après 1890, le pèlerinage revint, *cet endroit étant décidément préféré par les pèlerins* des 18 paroisses d'alentour (500 à 3.000 personnes) (11). On y venait même des diocèses de Sens et de Troyes (12). De nos jours, c'est toujours à la « Mare-Vincent » qu'a lieu le pèlerinage resté très suivi, mais on en a reporté la date au dernier Dimanche d'Août pour être assuré d'avoir un temps plus clément qu'en Septembre. Confrérie de N.-D. du Chêne, canoniquement établie.

En 1945, assistance très nombreuse pour la reprise du pèlerinage interrompu durant la guerre. Beaucoup de jeunes (J.A.C. et J.O.C.) venus de Donnemarie la veille au soir, en faisant un *Chemin de Croix nocturne* (13).

III. Abbaye N.-D. (ruines); CHÊNE : NOTRE-DAME (jadis); ORATOIRE : NOTRE-DAME.

IV. Statue vénérée (fin du XIV^e s.) fut d'abord à l'église, puis dans le chêne et enfin dans l'ancienne sacristie de l'abbaye (propriété Husson). Elle était invoquée pour la guérison de la *fièvre* (14). Chêne (détruit), remplacé par un oratoire.

V. Grand-messe dans les ruines de la chapelle de l'Abbaye. Après-midi : réunion à l'oratoire du chêne; retour en procession, sur deux files (15), à travers bois, avec clergé, bannières, etc... à l'abbaye où ont lieu vêpres et salut. Distribution d'images pieuses, médailles et petits bouquets bénits (brins de bruyère entourés d'une feuille de chêne) (16, 17).

VI. *On garde soigneusement les bouquets comme porte-bonheur* jusqu'à l'année d'après (16).

Fin du XIX^e s., *on allait attacher des jarretières à quelques rachées de chêne qui, selon la croyance locale, étaient les rejetons du chêne miraculeux disparu* (17 b).

VII. Marchands de cierges, de gâteaux, de boissons et autres forains (voir : II. Pèlerins nourris par les moines au XVII^e s.).

VIII. Cantiques (extraits) :

a) « *Et pour prolonger du passé la chaîne — Toujours nous irons dire où fut le chêne : — Ave Maria gratia plena!* » (18).

b) « *Nous accourons du Montois, ton domaine — Pour te prier en humbles pèlerins — Pour t'adresser, Notre-Dame du Chêne — Un tendra hommage et de pieux refrains* (15).

c) « *Chez nous dans la Brie — Nous vous aimons toujours. — Dans nos sanctuaires — Votre nom si doux — Embaume nos prières, — Chez nous, chez nous!* » (15).

d) « *O Notre-Dame du Chêne — Qui fut si chère à nos aïeux!* »

IX. La statue est d'art populaire, très naïve d'exécution (1 m. 20 de haut) en bois polychrome. Il y a aussi des images et des médailles.

LÉGENDE locale du « *Trésor de Preully* », qui s'ouvre le Dimanche des RAMEAUX pendant qu'on lit l'Évangile de la Passion à Dontilly (18 b. (Caves de l'Abbaye).

FETE PATRONALE : Dim. après le 9 Juin (ST FÉLICIEN)

(9) B.C.H., I, N° 3, p. 79 (Abbé Lapière). Delettre, I, 379. — (10) Mém. Soc. Antiq. France, III, Sie 3, 1857, p. 346 (Grézy). Delettre, II, 322. — (11) S.R.M., 1901, p. 466 et 1913, p. 635. — (12) Inf. Abbé Savry, 1942. Hamon, I, 302 (omis par R. P. Drochon). — (13) C.S.M., 2-9-1945, et toutes années précédentes. — (14) Fourtier, p. 95. — (15) S.R.M., 1901, p. 466. — (16) Inf. abbé Savry, 1942. — (17) S.R.M., 1897, p. 486. — (17 b) Delettre, I, 259. — (18) B.C.H., N° 3, 1896, p. 82 (Lapière). — (18 b) A.S.M., 1914, p. 748.